**Aux élèves et parents d’élèves du Lycée Edgar Quinet**

En janvier et février, l’ensemble des élèves de première générale et technologique doit passer les premières «épreuves communes de contrôle continu» (ou E3C) comptant pour le nouveau Baccalauréat. Au lycée Edgar Quinet de Bourg en Bresse, elles sont prévues le lundi 20 janvier, le vendredi 24 janvier, le lundi 27 janvier, et le jeudi 30 janvier.

Les enseignants mobilisés dénoncent depuis des mois le principe de ces épreuves et leurs conditions d’organisation. Comme dans de nombreux établissements, ils ont demandé au Rectorat et au Ministère leur annulation, sans obtenir la moindre réponse.

**En conséquence, nous avons décidé de ne pas participer à l’organisation de ces épreuves …**

**Pourquoi avons-nous pris cette décision?**

1. Toutes les conditions ne sont pas réunies pour permettre la réussite des élèves :

Ces épreuves arrivent trop tôt dans l’année, et leur contenu n’est pas forcément adapté (manque de cohérence avec nos progressions et nos pratiques).

Les E3C sont des épreuves de bac, ce n’est donc pas du contrôle continu. Les modalités d’organisation sont différentes et génèrent une surcharge de travail conséquente comparable à une épreuve finale de juin alors que les élèves suivent les cours selon leur emploi du temps.

En langues, faire le compte rendu en français d’un document oral, puis une expression écrite dans la langue étudiée n’est pas réalisable à ce stade, après quatre mois seulement de cours, à raison de 2,25 heures seulement par semaine en 1ère générale et 1,5 heure en 1ère technologique, (et 2,75 heures en seconde). Les élèves n’ont pas pu être préparés à un tel niveau d’exigences, qui était auparavant requis en fin de terminale.

En Mathématiques, le découpage par bloc du programme et les exercices par bloc induits par ce découpage, (découpage dont nous avons été informés mi-octobre), ne conviennent pas à la progression spiralée que nous avons choisi en début d’année.

De plus, pour la série STL, la progression en mathématiques a été harmonisée avec la progression de la spécialité maths-physique dans un souci de cohérence.

Les élèves de première n’ont pas suivi les programmes réformés de seconde. En conséquence, les enseignants ont dû ajouter des connaissances à leurs chapitres ce qui ralentit les progressions.

Le temps a, de plus, manqué pour préparer convenablement les élèves en raison de nombreux retards dans l’ouverture de la banque nationale de sujets, qui n’est accessible que depuis le lundi 9 décembre, alors qu’elle avait été annoncée pour le 15 octobre, puis pour le 1er décembre.

1. Le baccalauréat devient une course à l’évaluation

Cette course se fait au détriment de l’apprentissage des élèves, pour qui ces épreuves sont inévitablement un facteur de stress supplémentaire. En effet, ces évaluations importantes pour leur baccalauréat viennent alourdir considérablement une charge de travail déjà très élevée. La pression est donc continue et se fait sentir dès le début de l’année.

On peut s’interroger sur l’intérêt pédagogique de telles épreuves à ce stade de l’année et sur le bénéfice que l’élève retire d’une évaluation devenue quasi permanente.

1. Ces épreuves n’apportent aucune garantie en termes d’équité et de caractère national du baccalauréat :

L'organisation de cet examen devient locale : pas de sujet national ; chaque établissement est libre de choisir le sien dans chaque discipline. On peut déplorer par ailleurs une absence de barèmes nationaux et de corrigés officiels. Il y a donc une rupture d’égalité́ entre les élèves, ce qui supprime toute garantie d'un diplôme national et entraine inévitablement l’émergence d’un «baccalauréat maison».

**Face à un tel niveau d’impréparation et de manque d’équité entre les élèves, nous nous voyons contraints de demander l’annulation des E3C ; c’est la décision qui nous paraît la plus sage.**